

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 5 septembre 2011 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 15

Secrétaires de séance : Patricia THERY - Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

Syndicat d'Assainissement du Pont Sollières

M. le Maire a assisté à l'assemblée syndicale du Syndicat d'Assainissement du Pont Sollières et informe le conseil des propos tenus :

- Sur la qualité du service assainissement collectif, SCHOLTON (fermier) et la Direction Départementale des Territoires ont présenté leur rapport annuel.

- le Service Public d'Assainissement Non Collectifs (SPANC) a également présenté son rapport annuel : 22 maisons dépendent de ce service. Depuis la rédaction de ce rapport, 8 maisons dans le secteur du Bois de la Gorge, ont été raccordées au réseau d'assainissement collectif. Il reste donc 14 maisons dépendant du SPANC.

Les rapports sont consultables en mairie.

Délibération cadeau de retraite

Suite au refus de la trésorerie du Bois d'Oingt de procéder au paiement de la facture du cadeau offert à notre agent communal lors de son départ à la retraite, il convient de prendre une délibération. M. le Maire propose le texte suivant :

« Le conseil municipal se déclare favorable à l'attribution d'un éventuel cadeau aux agents communaux pour évènement familial ou personnel, notamment naissance, mariage, départ en retraite,... ».

Etes-vous d'accord pour prendre cette délibération ?

Au vote : 15 voix pour

Délibération poste de Secrétaire Générale

La délibération prise lors du conseil municipal du 7 mars 2011, concernant la création d'un poste à compter du 1^{er} juin 2011 pour remplacer Madame DUPEUBLE partant en retraite, doit être modifiée à la demande du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Etes-vous d'accord pour modifier celle-ci dans les termes proposés par le CDG ?

Au vote : 15 voix pour

Modifications Budgétaires

Une modification budgétaire sera nécessaire afin de procéder au paiement des travaux réalisés à la salle des fêtes et dans une salle de classe. Il s'agit d'un transfert de lignes.

M. le Maire demande au conseil son accord de principe.

Au vote : 15 voix pour

Délibération Budget annexe Le Pilon

En juin 2011, la dernière opération réalisée au Pilon a été payée sur le budget spécifique du lotissement « Le Pilon ». A la demande de la trésorerie, il convient de clore ce budget annexe par une délibération.

Etes-vous d'accord pour prendre cette délibération ?

Au vote : 15 voix pour

Spectacle musical d'octobre – tarification

Il convient de délibérer sur le tarif des entrées pour le spectacle proposé par la Commission Culture, prévu le 8 octobre 2011.

Dominique LE GOFF propose 8 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de moins de 15 ans.

M. le Maire demande si le conseil est d'accord sur cette proposition ?

Au vote : 15 voix pour

Point sur les travaux en cours

Durant cet été, de nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours de finition.

A l'école : ils se sont bien déroulés dans l'ensemble et réalisés dans les temps.

Les travaux de menuiserie, zinguerie, couverture, échafaudage ont donné satisfaction. En ce qui concerne la peinture, le cahier des charges n'a pas été respecté. L'artisan a été averti par lettre recommandée. Il est décidé ce jour de le convoquer pour évoquer le problème et trouver une solution.

Le locataire de l'appartement situé au dessus de l'école a quitté le logement ; un état des lieux reste à faire avec lui.

Cuisine de la salle des fêtes : le mobilier neuf (plonge, fourneau, armoire réfrigérée, table de travail) vient d'être monté avec l'aide des conseillers disponibles. Il reste quelques travaux de plomberie et d'électricité qui devront être terminés ce jeudi, la salle étant louée samedi prochain.

A la mairie : la secrétaire demande s'il est possible d'installer une sonnette à la porte d'entrée, afin qu'elle soit avertie de la présence d'un visiteur lorsqu'elle se trouve à l'étage.

Informations et questions diverses

- Réforme de l'intercommunalité : M. le Maire remet aux conseillers la carte « premier scénario de regroupement » remis par la Préfecture, pour le découpage des communautés de communes en 2014. Un regroupement en 4 grandes communautés se précise pour le Beaujolais. Jarnioux et Ville/Jarnioux seraient rattachées à l'agglomération de Villefranche sur Saône, mais ni Pouilly, ni Liergues. Ceci n'est sans doute pas définitif.
- Dominique GERVAIS a assisté à la dernière réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux et en fait le compte-rendu. Le syndicat avait décidé en septembre 2010 de procéder à une consultation pour mettre en place un nouveau contrat de délégation pour le service d'eau potable pour une durée de 12 ans. 4 offres ont été remises depuis : VEOLIA, SAUR, SDEI, CHOLTON. La Direction Départementale des Territoires a été chargée de l'analyse des offres. C'est VEOLIA qui a obtenu le contrat. Ils s'engagent à augmenter encore l'efficacité du réseau (détection de fuites) à 80% d'ici 2015 et 86% en fin de contrat, et proposent la mise en place d'une télérelève des compteurs des particuliers d'ici fin 2012. L'utilisateur pourra, entre autre, suivre ses consommations sur Internet.
- On signale une gouttière du toit de l'Eglise bouchée, ce qui occasionne des inondations lors de fortes pluies.
- Une mesure abandonnée menace de s'écrouler dans le quartier de la Haute Chanal,. Il sera nécessaire de veiller à la sécurité des riverains.
- Une barrière de sécurité va être installée la semaine prochaine, le long du trottoir, devant le magasin de presse, afin de protéger la sortie du commerce de la route.
- Bruno GOUTTENOIRE signale qu'une baguette sur le toit du local municipal est sur le point de se détacher.
- Les grilles du City Stade ne sont toujours pas réparées.
- M. le Maire adresse ses remerciements à Eliane PEROTTI et Christiane CHARLET qui ont entretenu et arrosé les fleurs durant l'été, ainsi qu'à Bruno GOUTTENOIRE et Dominique LE GOFF pour le suivi des travaux à l'école et à la salle des fêtes, et à tous les conseillers qui y ont participé également.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, lundi 3 octobre 2011 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 H 15.